



- REGLEMENT DE CONSULTATION -

Marché n° 2018-001

ACHAT D'UN CAMION POLYBENNE ET DE SA BENNE

DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Vendredi 26 janvier 2018 à 12h00

*Les offres remises après la date et l'heure requises
ne seront pas prises en compte*

2 rue Adrien Michaut, 54120 BACCARAT
Tél : 03/83/76/35/35 - Fax : 03/83/76/35/30

ARTICLE 1 - POUVOIR ADJUDICATEUR

1.1- Identification de l'acheteur public:

Ville de BACCARAT, 2 rue Adrien Michaut, 54120 BACCARAT
A l'attention de Monsieur Le Maire
Tel: 03/83/76/35/35
Fax: 03/83/76/35/30
<http://www.ville-baccarat.fr>

1.2- Personne habilitée à souscrire au marché public :

Monsieur Christian GEX, Maire de Baccarat

1.3- Type d'acheteur public :

Collectivité territoriale, commune de moins de 5000 habitants.

ARTICLE 2 - OBJET DU MARCHÉ :

Fourniture et livraison d'un camion polybenne et de sa benne

ARTICLE 3 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION

3.1- Etendue de la consultation :

La présente consultation est régie par les dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

3.2- Décomposition en lots :

Le présent marché ne fait l'objet d'aucune décomposition en lot.

3.3- Variantes :

Aucune variante ne sera acceptée

ARTICLE 4 - MODALITES DE PRESENTATION ET D'ENVOI DES OFFRES

4.1- Présentation du matériel

Il est proposé à chaque candidat d'organiser, avant la date limite de réception des offres, une séance de démonstration du matériel qu'il envisage de proposer. Cette démonstration, destinée à présenter durant une ou deux heures maximum les caractéristiques du matériel, devra être organisée sur le site des services techniques de Baccarat (11 rue de Verdun, 54120 BACCARAT). Une attestation de démonstration sera délivrée et devra être jointe à l'offre.

Pour organiser cette possible démonstration, il est demandé de prendre contact avec Monsieur FRENOT Christophe, directeur des services techniques : christophe.frenot@ville-baccarat.fr

A défaut de démonstration, le candidat joindra à son offre et sur un support numérique (CD ou clé USB), des vidéos de présentation du matériel proposé.

4.2- Présentation des offres

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté. L'enveloppe extérieure mentionne « NE PAS OUVRIR - marché n° 2018-001 - Achat d'un camion benne et de sa benne ».

4.3- Contenu de la candidature :

- Formulaire DC1, lettre de candidature, habilitation du mandataire par ses cotraitants
- Formulaire DC2, déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

4.4- Contenu de l'offre :

- Formulaire ATTRI1 : acte d'engagement complété et signé par la personne habilitée (selon modèle joint)
- Un devis détaillé (précisant les montants HT et TTC)
- Le cahier des charges signé par la personne habilitée
- Un mémoire technique comprenant :
 - o Une note technique descriptive des matériels
 - o Une note de présentation du S.A.V. (localisation, moyens humains et matériels, délais d'intervention et d'obtention des pièces...)
 - o Une estimation du coût d'entretien des matériels (fréquence des interventions vidange moteur, boîte, pont ; les prix unitaires ; le coût total sur une année)
 - o Une attestation de conformité CE des matériels.

4.5- Modalités d'envoi des offres :

Par voie postale en recommandé ou dépôt de pli contre récépissé à :

Ville de Baccarat, 2 rue Adrien Michaut, 54120 BACCARAT

Du Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

4.6- Langue de rédaction des propositions :

Les offres seront rédigées en langue française.

4.7- Durée de validité des offres :

La durée de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 5 - SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

5.1- Jugement et classement des offres

Les offres seront analysées et classées au regard des critères suivants :

- Prix : 60 points
- Respect des caractéristiques techniques et du confort d'utilisation : 30 points
- Délai de livraison du véhicule : 10 points

5.2- Détails concernant la méthode de pondération des offres :

5.2.1- Note attribuée au prix :

Le coût de revient sera déterminé à partir du prix d'achat HT du matériel (50 points) et des coûts générés par son utilisation et son entretien (10 points)

La note attribuée au prix d'achat (50 points) sera déterminé à partir de la formule suivante :

$$\text{NOTE} = 50 \times (P' / P)$$

P' : montant total HT le plus bas

P : montant total HT à comparer

La note attribuée aux coûts générés par l'utilisation et l'entretien (10 points) sera déterminé à partir de la formule suivante :

$$\text{NOTE} = 10 \times (P' / P)$$

P' : montant total HT le plus bas

P : montant total HT à comparer

La note globale (60 points) correspondra à l'addition des deux notes obtenues.

5.2.2 - La note attribuée au respect des caractéristiques techniques et du confort d'utilisation (30 points) :

L'attribution s'effectuera au regard du mémoire technique ainsi que sur les éléments suivants :

- Conformité au cahier des charges
- Consommation urbaine
- Consommation mixte
- Facilité et rapidité de chargement et déchargement
- Environnemental (émission de CO2 en g/100 km)
- Ergonomie de conduite
- Confort
- Facilité d'accès aux organes mécaniques

5.2.3- La note attribuée au délai de livraison (10 points) :

Le candidat offrant le meilleur délai obtiendra la note maximale de 10 points. Les autres candidats se verront enlever un point par semaine entière supérieure au délai le plus court proposé par le candidat.

5.3- Négociations :

Après examen de l'ensemble des offres, le Pouvoir Adjudicateur pourra engager des négociations avec les 2 candidats ayant présenté les offres les mieux classés. Au terme de ces négociations, le Pouvoir Adjudicataire attribuera le marché au candidat dont l'offre est la mieux disante retenue sur la base des critères pondérés ci-dessus énoncés.

ARTICLE 6 - MODE DE REGLEMENT

6.1- Unité monétaire

Le marché sera conclu en euros (€)

6.2- Règlement du marché

Le mode de règlement choisi par le pouvoir adjudicateur est le virement par mandat administratif. Le paiement interviendra dans un délai de 30 jours à compter de la date de livraison du véhicule par l'entreprise retenue.

ARTICLE 7 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour des renseignements d'ordre technique : Monsieur FRENOT Christophe, directeur des services techniques de la ville de Baccarat : christophe.frenot@ville-baccarat.fr

Pour des renseignements d'ordre administratif : Madame SANCIAUME Marion, chargée des marchés publics de la ville de Baccarat : marion.sanciaume@ville-baccarat.fr

ARTICLE 8 - DELAI ET VOIE DE RECOURS

Tribunal administratif de Nancy, 5 place de la Carrière, 54000 NANCY.